



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
*Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information*  
**CERTA**

Paris, le 13 septembre 2012  
N° CERTA-2012-AVI-501

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans ISC DHCP

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-501>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-501
Titre	Vulnérabilité dans ISC DHCP
Date de la première version	13 septembre 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité ISC du 12 septembre 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Déni de service.

## 2 Systèmes affectés

ISC DHCP versions 4.1.x et 4.2.x.

Les versions 4.0 peuvent également être affectées mais ne sont plus maintenues.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *ISC DHCP*. Elle concerne un déni de service qui est provoquée lorsque l'on réduit le temps d'expiration d'un bail IPv6 actif.

## 4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **5 Documentation**

- Bulletin de sécurité ISC du 12 septembre 2012 :  
<https://kb.isc.org/article/AA-00779/75>
- Référence CVE CVE-2012-3955 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-3955>

### **Gestion détaillée du document**

**13 septembre 2012** version initiale.